

8, RUE DU GRAND-CHÊNE
CASE POSTALE 7056
CH - 1002 LAUSANNE

TÉL : 021 311 77 39
FAX : 021 311 77 49

info@oav.ch
www.oav.ch

Aux Bâtonniers des cantons francophones

Lausanne, le *date du cachet postal*

Séminaire de formation continue de l'OAV du 8 septembre 2022

Mesdames, Messieurs les Bâtonniers,

La Commission de formation permanente de l'Ordre des avocats vaudois a le plaisir de vous annoncer qu'un séminaire de formation continue en procédure civile aura lieu le **8 septembre 2022 dès 15h30**. En principe, le séminaire sera donné en présentiel, à l'**UNIL (Anthropole, auditoire 1031)**.

Ce séminaire s'adresse à tous les praticiens soucieux de s'informer des nouveautés et évolutions dans ce domaine. Huit conférenciers présenteront l'état de la pratique et de la jurisprudence sur les principaux thèmes de la procédure civile.

La Commission de formation permanente ne peut que vous encourager à suivre ce séminaire.

Nous vous remercions de bien vouloir informer vos membres de la tenue de cette formation.

L'inscription se fait en ligne exclusivement, au moyen du lien ci-après : <https://oav.ch/seminaire-de-formation-continue-sept-22/>. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **15 juillet 2022**.

Veillez croire, Mesdames, Messieurs les Bâtonniers, à l'assurance de nos sentiments bien dévoués.

Pour la Commission de formation permanente :



Philippe Boss, av.

Annexe : programme